

# Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

# Suma Acisan D5.6

**Révision:** 2017-12-23 **Version:** 04.1

# SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Suma Acisan D5.6

# 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Usages identifiés:

Uniquement pour usage professionnel. AISE-P403 - Nettoyant sols. Procédé manuel

Utilisations déconseillées: Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

#### Coordonnées

Diversey France SAS 201, rue Carnot 94120 Fontenay sous Bois, Tel: 01 45 14 76 76 - Fax: 01 45 14 76 52 E-mail: commandes.directparis@diversey.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: 33 1 45 42 59 59

Tel.Centre Anti-Poison Nancy: 03 83 32 36 36

# SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Skin Corr. 1C (H314)

#### 2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement: Danger.

Contient acide alkylbenzènesulfonique (Dodecylbenzene Sulfonic Acid).

#### Mentions de danger :

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

#### Conseils de prudence:

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.
P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### 2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus

Le produit ne répond pas aux critères PBT ou vPvB, prévus par le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe XIII

# SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

_						
Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarq Pour cent en	l
					lues I poids I	4

alcool alkyl éthoxylé	Polymer*	68439-46-3	[4]	Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318) Aquatic Chronic 3 (H412)	3-10
acide alkylbenzènesulfonique	287-494-3	85536-14-7	01-2111-9490234-40	Skin Corr. 1C (H314) Acute Tox. 4 (H302)	3-10
acide phosphorique	231-633-2	7664-38-2	01-2119485924-24	Skin Corr. 1B (H314) Metal Corrosion 1 (H290)	3-10

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16.

- Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.
  [1] exempté: mélange ionique. Voir le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe V, paragraphes 3 et 4. Ce sel est potentiellement présent, déterminé par le calcul, et inclus uniquement pour la classification et l'étiquetage. Chaque composant à l'origine du mélange ionique est enregistré, tel que requis.
- [2] exempté: inclus dans l'annexe IV du Règlement (CE) N°1907/2006.
- [3] exempté: Annexe V du Règlement (CE) N°1907/2006.
- [4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

Inhalation: Consulter un médecin en cas de malaise.

Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit pendant au moins 30 minutes. Enlever Contact avec la peau:

immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler

immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec les yeux: Rinser immédiatement les yeux avec précaution à l'eau tiède pendant plusieurs minutes. Enlever

les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. NE PAS faire vomir. Garder tranquille.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation. Inhalation:

Contact avec la peau: Provoque de graves brûlures.

Contact avec les yeux: Provoque des dégats sévères ou irréversibles.

L'ingestion peut conduire à un effet fortement caustique sur la bouche et la gorge avec un danger Inaestion:

de perforation de l'oesophage ou de l'estomac.

# 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

#### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Dioxide de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

### 5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluants gants et protection du visage.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines. Diluer avec une grande quantité d'eau.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un agent neutralisant. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels, sciure).

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

#### SECTION 7: Manipulation et stockage

# 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:

Pas de précautions spéciales requises.

#### Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

#### Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter le contact avec la peau et les yeux. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Stocker dans un récipient fermé.

Pour les conditions a éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

# SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites dans l'air, si disponible:

	Ingrédient(s)	Valeur(s) à long terme	Valeur(s) à court terme
ſ	acide phosphorique	0.2 ppm	0.5 ppm
		1 mg/m <sup>3</sup>	2 mg/m <sup>3</sup>

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

#### valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC

#### **Exposition humaine**

DNEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

	Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
ſ	alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
ſ	acide alkylbenzènesulfonique	-	-	-	0.85
Ī	acide phosphorique	=	-	-	=

DNEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
acide alkylbenzènesulfonique	-	-	-	170
acide phosphorique	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-

DNEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
acide alkylbenzènesulfonique	-	-	-	85
acide phosphorique	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-

DNEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
acide alkylbenzènesulfonique	-	-	12	12
acide phosphorique	-	-	2.92	-

DNEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
acide alkylbenzènesulfonique	-	-	3	3
acide phosphorique	-	-	0.73	-

#### Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
acide alkylbenzènesulfonique	0.278	0.0287	0.0167	3.43
acide phosphorique	-	-	-	-

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m³)
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
acide alkylbenzènesulfonique	0.287	0.287	35	-
acide phosphorique	-	-	-	-

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité. Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation. Les conditions normales d'utilisation sont supposées s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit pur :

Couvrant les activités telles que le transfert de produit par le matériel d'application, ou le remplissage des flacons et des seaux

Contrôles d'ingénierie appropriés: Si le produit est dilué en utilisant des systèmes de dosage spécifique sans risque d'éclaboussures

ou de contact cutané direct, l'équipement de protection personnelle tel que décrits dans cette

section n'est pas nécessaire.

Contrôles organisationnels appropriés: Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage:

Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 166).

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Vérifiez les instructions concernant Protection des mains: la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur des gants. Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et

température.

Gants indiqués pour un contact prolongé: Matière: caoutchouc butyle Temps de pénétration:> = 480

min Epaisseur du matériau:> = 0,7 mm

Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures: Matière: caoutchouc nitrile Temps de

pénétration: >= 30 min Epaisseur du matériau: >= 0.4 mm

En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection

semblable peut être choisi.

Protection du corps: Porter des vêtements résistant aux produits chimiques et des bottes si une exposition cutanée

directe et/ou des éclaboussures peuvent se produire (EN 14605).

Protection respiratoire: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition de

l'environnement:

Ne devrait pas atteindre les égouts ou un fossé de drainage sous forme non diluée ou non

neutralisée.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

Concentration maximale recommandée (%): 25

Contrôles d'ingénierie appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Contrôles organisationnels appropriés: Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage:

Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 166).

Protection des mains: Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur des gants. Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et température.

Gants indiqués pour un contact prolongé: Matière: caoutchouc butyle Temps de pénétration:> = 480 min Epaisseur du matériau:> = 0,7 mm

Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures: Matière: caoutchouc nitrile Temps de pénétration: >= 30 min Epaisseur du matériau: >= 0.4 mm

En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection

semblable peut être choisi.

Protection du corps: Porter des vêtements résistant aux produits chimiques et des bottes si une exposition cutanée

directe et/ou des éclaboussures peuvent se produire (EN 14605).

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation. Protection respiratoire:

Contrôle de l'exposition de

l'environnement:

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

# SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

État physique: Liquide Couleur: Limpide, Incolore Odeur: Produit caractéristique Seuil olfactif: Non applicable

**pH**: ≈ 2 (pur)

Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphèrique (hPa)
alcool alkyl éthoxylé	> 232.2	Méthode non fournie	
acide alkylbenzènesulfonique	190	Méthode non fournie	
acide phosphorique	158	Méthode non fournie	1013

Méthode / remarque

Point d'éclair (°C): Non applicable. Supporte la combustion: Non applicable. ( Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2 )

Vitesse d'évaporation: Non déterminé

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable aux liquides

Limite d'inflammabilité inférieure/supérieure (%) Non déterminé

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Méthode / remarque

Pression de vapeur: Non déterminé

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
alcool alkyl éthoxylé	< 10	Méthode non fournie	37.8
acide alkylbenzènesulfonique	0.15		20
acide phosphorique	4	Méthode non fournie	20

Méthode / remarque

Densité de vapeur: Non déterminé Densité relative: ≈ 1.05 (20 °C)

Solubilité dans/miscibilité avec Eau: Complètement miscible

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
alcool alkyl éthoxylé	100 Soluble	Méthode non fournie	
acide alkylbenzènesulfonique	> 10	Méthode non fournie	20
acide phosphorique	Soluble		

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé Température de décomposition: Non applicable.

Viscosité: Non déterminé

Propriétés explosives: Non-explosif.
Propriétés comburantes: Non comburant.

9.2 Autres informations

Tension superficielle (N/m): Non déterminé Corrosion vis à vis des métaux: Non déterminé Non approprié pour la classification de ce produit

Données de la substance, constante de dissociation, si disponible:

# SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### 10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### 10.5 Matières incompatibles

Réagit avec les alcalins. Conserver à l'écart des produits contenant des agents de blanchiment chlorés ou des sulphites.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

# **SECTION 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

#### Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
alcool alkyl éthoxylé	LD 50	300 - 2000		Méthode non fournie	
acide alkylbenzènesulfonique	LD 50	> 1470	Rat	OECD 401 (EU B.1)	
acide phosphorique	LD 50	2600	Rat	OECD 423 (EU B.1 tris)	

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (h)
alcool alkyl éthoxylé	LD 50	2000 - 5000	Rat	Méthode non fournie	
acide alkylbenzènesulfonique	LD 50	> 2000	Rat	OCDE 402 (EU B.3)	
acide phosphorique	LD 50	2740	Lapin	Méthode non fournie	

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (h)
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
acide alkylbenzènesulfonique		Pas de données disponibles			
acide phosphorique	LC 50	850	Rat	Méthode non fournie	2

#### Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	Non irritant		Méthode non fournie	
acide alkylbenzènesulfonique	Corrosif(ve)	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
acide phosphorique	Corrosif(ve)	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	

Irritation occulaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	Lésion sévère	Lapin	Méthode non fournie	
acide alkylbenzènesulfonique	Lésion sévère	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
acide phosphorique	Lésion sévère	Lapin	Méthode non fournie	

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données			
	disponibles			
acide alkylbenzènesulfonique	Pas de données			
	disponibles			
acide phosphorique	Pas de données			
	disponibles			

# **Sensibilisation** Sensibilisation par

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
alcool alkyl éthoxylé	non sensibilisant	Cochon de guinée	Méthode non fournie	
acide alkylbenzènesulfonique	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	
acide phosphorique	non sensibilisant	Humain	Expérience chez l'homme	

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
acide alkylbenzènesulfonique	Pas de données disponibles			
acide phosphorique	Pas de données disponibles			

# Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
alcool alkyl éthoxylé	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 473	Pas de données disponibles	
acide alkylbenzènesulfonique	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs		Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 474 (EU B.12)
acide phosphorique	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13) OECD 473 OECD 476 (Mouse lymphoma)		

Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
alcool alkyl éthoxylé	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs
acide alkylbenzènesulfonique	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données
acide phosphorique	Pas de données disponibles

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour )	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
alcool alkyl éthoxylé	NOAEL		> 250	Rat	Non connu		Aucun effet sur la fertilité Pas de toxicité pour le développement
acide alkylbenzènesulfonique	NOAEL	Effets tératogènes	300	Rat	Par extrapolation	20 jour(s)	
acide phosphorique	NOAEL	Toxicité pour le développement	410	Rat	OECD 422, oral		Aucune preuve de toxicité pour la reproduction Aucune preuve de toxicité pour le développement

# **Toxicité par administration répétée** Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool alkyl éthoxylé	NOAEL	80 - 400		Méthode non fournie		
acide alkylbenzènesulfonique		Pas de données disponibles				
acide phosphorique	NOAEL	250	Rat	OECD 422, oral		

toxicité dermale subchronique						
Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée	Effets spécifiques et

		(mg/kg poids corporel/j)		d'expositio n (jours)	organes atteints
alcool alkyl éthoxylé	NOAEL	80	OECD 411 (EU B.28)	90	
acide alkylbenzènesulfonique		Pas de données disponibles			
acide phosphorique		Pas de données disponibles			

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
acide alkylbenzènesulfonique		Pas de données disponibles				
acide phosphorique		Pas de données disponibles	_			

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'expositio n	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
alcool alkyl éthoxylé			Pas de données disponibles					
acide alkylbenzènesulfonique	Oral(e)	NOAEL	85	Rat	Par extrapolatio n	9 mois		
acide phosphorique		·	Pas de données disponibles	·				

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles
acide alkylbenzènesulfonique	Pas de données disponibles
acide phosphorique	Pas de données disponibles

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles
acide alkylbenzènesulfonique	Pas de données disponibles
acide phosphorique	Pas de données disponibles

### Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3. Si concerné, voir la section 9 pour la viscosité dynamique et la densité relative du produit.

#### Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

# SECTION 12: Informations écologiques

## 12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur les substances, le cas échéant et si disponibles, sont énumérées ci-dessous:

# Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poisson Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
alcool alkyl éthoxylé	LC 50	5 - 7	Poisson	92/69/CEE, C1, semi-statique	96
acide alkylbenzènesulfonique	LC 50	1 - 10	Cyprinus carpio	OECD 203 (EU C.1)	96
acide phosphorique	LC 50	138	Gambusia affinis	Méthode non communiquée	96

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
alcool alkyl éthoxylé	EC 50	5.3	Daphnie	92/69/EEC	48
acide alkylbenzènesulfonique	EC 50	1 - 10	Daphnia magna Straus	OECD 202 (EU C.2)	48
acide phosphorique	EC 50	> 100	Daphnia magna Straus	OECD 202 (EU C.2)	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
alcool alkyl éthoxylé	EC 50	1.4 - 47	Not specified	92/69/EEC	72
acide alkylbenzènesulfonique	EC 50	10 - 100	Desmodesmus subspicatus	OECD 201 (EU C.3)	72
acide phosphorique	EC 50	> 100	Desmodesmus subspicatus	OECD 201 (EU C.3)	72

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			-
acide alkylbenzènesulfonique		Pas de données disponibles			-
acide phosphorique		Pas de données disponibles			-

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'expositio n
alcool alkyl éthoxylé	EC 50	> 140	Bactérie	Méthode non communiquée	3 heure(s)
acide alkylbenzènesulfonique		Pas de données disponibles			
acide phosphorique	EC 50	270	Boues activées	Méthode non communiquée	

# Toxicité aquatique à long terme Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé	LC 10	8.983	Not specified	Méthode non communiquée	21 jour(s)	
acide alkylbenzènesulfonique	NOEC	0.1 - 1	Lepomis macrochirus	Par extrapolation	28 jour(s)	
acide phosphorique		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé	EC 10	2.579	Daphnia sp.	Méthode non communiquée	21 jour(s)	
acide alkylbenzènesulfonique	NOEC	1 - 10	Non déterminé	Par extrapolation	32 jour(s)	
acide phosphorique		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sediment)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			-	
acide alkylbenzènesulfonique		Pas de données disponibles			-	
acide phosphorique		Pas de			-	

	données		
	disponibles		ĺ

#### Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			-	
acide alkylbenzènesulfonique	LD 50	> 1000	Eisenia fetida	OECD 207	14	
acide phosphorique		Pas de données disponibles			-	

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			-	
acide alkylbenzènesulfonique	EC 50	167		OECD 208	21	
acide phosphorique		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			-	
acide alkylbenzènesulfonique		Pas de données disponibles			-	
acide phosphorique		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			-	
acide alkylbenzènesulfonique		Pas de données disponibles			-	
acide phosphorique		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre - hactéries du sol, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			-	
acide alkylbenzènesulfonique		Pas de données disponibles			-	
acide phosphorique		Pas de données disponibles			-	

# 12.2 Persistance et dégradabilité Dégradation abiotique

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

**Biodégradation**Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

	analytique			
alcool alkyl éthoxylé		60 % en 28	Méthode non	Facilement biodégradable
		jours(s)	communiquée	
acide alkylbenzènesulfonique		94 % en 28	OECD 301A	Facilement biodégradable
		jours(s)		_
acide phosphorique				Non applicable (substance inorganique)

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
alcool alkyl éthoxylé	3.11 - 4.19	Méthode non	Haut potentiel de bioaccumulation	
		communiquée		
acide alkylbenzènesulfonique	3.2	Méthode non	Faible potentiel de bioaccumulation	
		communiquée		
acide phosphorique	Pas de données		Pas de bioaccumulation prévue	
	disponibles		<u> </u>	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
alcool alkyl éthoxylé	< 500		Méthode non	Haut potentiel de bioaccumulation	
			communiquée		
acide	2 - 500		Méthode non	Faible potentiel de bioaccumulation	
alkylbenzènesulfonique			communiquée	·	
acide phosphorique	Pas de données	·		Pas de bioaccumulation prévue	
	disponibles				

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coéfficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau
acide alkylbenzènesulfonique	Pas de données disponibles				Faible mobilité dans le sol
acide phosphorique	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

#### 12.6 Autres effets néfates

Pas d'effets néfastes connus.

# SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non

utilisés:

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent êtres éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec

la législation locale.

20 01 14\* - acides. Le code européen des déchets:

**Emballages vides** 

Recommandation: Suivre la législation nationale ou locale en vigueur. Produits de nettoyage appropriés: De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

# SECTION 14: Informations relatives au transport



Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

**14.1 Numéro ONU** 1760

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Liquide corrosif, n.s.a. (acide phosphorique, acide alkylsulfonique) Corrosive liquid, n.o.s. (phosphoric acid, alkylsulphonic acid)

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe: 8
Etiquette(s): 8
14.4 Groupe d'emballage: III
14.5 Dangers pour l'environnement:

Dangereux pour l'environnement: Non

Polluant marin: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun à notre connaissance.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: Le produit n'est pas transporté dans des cargaisons en vrac.

#### Autres informations applicables:

**ADR** 

Code de classification: C9
Code de restriction en tunnels: E
Numéro d'identification du danger: 80

IMO/IMDG

No EmS: F-A, S-B

Le produit a été classé, étiqueté et emballé conformément aux prescriptions de l'ADR et aux dispositions du Code IMDG La législation sur le transport contient des prescriptions particulières pour certaines classes de produits dangereux emballés en quantités limitées

# SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

#### Règlements UE:

• Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP

• Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH

• Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VIII, respectivement): Non applicable.

#### Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004

agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques

5 - 15%

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

#### Installations classées:

Non concerné

#### Maladies professionnelles:

Non concerné

#### 15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

# **SECTION 16: Autres informations**

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**Code SDS:** MSDS4778 **Version:** 04.1 **Révision:** 2017-12-23

#### Raison de la révision:

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):, 2, 3, 16

### Procédure de classification

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

#### Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées à l'article 3:

• H290 - Peut être corrosif pour les métaux.

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

• H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

• H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Abréviations et acronymes:

- AISE L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- DNEL Dose dérivée sans effet

- EUH Déclaration de danger spécifique CLP
  PBT Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
  PNEC Concentration Prévisible Sans Effet
  Numéro REACH Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
  vPvB très Persistantes et très Bioaccumulables
  ATE Estimation de la Toxicité Aiguë

Fin de la Fiche de Données de Sécurité